

## **AS FORMATION SARL – CONDITIONS GENERALES DE VENTE – ENTREPRISE**

### **01. OBJET**

- Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » – CGV, s'applique à toutes les offres de formation proposées par AS FORMATION SARL, organisme de formation enregistré auprès de la DRTEFP sous le numéro 42 67 02465 67 et habilité à ce titre à établir des conventions de formation, et faisant l'objet d'une commande de la part du Client, à savoir les formations présentielles et les formations E-learning, correspondant à des modules de formation dans un espace électronique sécurisé, en mode E-learning (ou « Formations Ouvertes À Distance » – FOAD), accessibles depuis une plateforme dédiée (Bureautique, Langue...).
  - L'offre de services développée est conforme à la circulaire n° 2001/22 du 20 juillet 2001 de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle relative aux FOAD.
  - La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie, par tout moyen, le devis-convention portant la mention « bon pour accord » (fax, transmission électronique, courrier) et est impérativement retourné signé et revêtu du cachet commercial du Client.
  - Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV et à leur(s) annexe(s), le Client se portant fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.
  - Le client communiquera :
    - ✓ ses coordonnées, le nom et le prénom de la personne en charge du dossier
    - ✓ les noms, prénoms, adresses mail des bénéficiaires
    - ✓ l'adresse postale des bénéficiaires si différente de l'adresse figurant sur la proposition pour l'envoi des convocations
    - ✓ l'adresse de facturation si différente de l'adresse figurant sur la proposition
    - ✓ la mention, s'il y a lieu, de la prise en charge par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)
- Les inscriptions sont reçues par e-mail ([commercial@as-formation.fr](mailto:commercial@as-formation.fr)), par fax (09.56.70.50.15), par courrier (7 rue de la Fonderie – 67000 – STRASBOURG) ou par téléphone (03 88 32 05 15) avec validation écrite.
- Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du devis-convention, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par AS FORMATION SARL, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.
  - AS FORMATION SARL se réserve le droit de réviser les présentes conditions générales à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre AS FORMATION SARL et le Client.

### **02. TARIF**

- L'inscription est effectuée au nom de la personne physique (bénéficiaire/participant), mais le Client d'AS FORMATION SARL est l'entreprise ou l'institution (contractant) figurant sur le bulletin d'inscription et payant le montant de la formation.
- Tous les prix sont indiqués sur le devis-convention en euros et majorés du taux de TVA en vigueur au jour de l'inscription ; les éventuels frais de repas et/ou de transport sont en sus à votre charge.
- Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité à titre d'indemnité, même si le bénéficiaire ne s'est pas présenté.
- Nos tarifs sont forfaitaires. Dans le cas d'une formation présentielle, ou comportant une partie présentielle, ils comprennent les supports pédagogiques remis pendant la formation.

### **03. RÈGLEMENT**

- Le règlement se fait mensuellement après émission par AS FORMATION SARL de la facture et l'envoi des attestations de présence.
- De façon dérogatoire, et pour les formations courtes dont les durées n'excèdent pas 3 mois, le règlement se fait à la fin de la formation. Sur demande, AS FORMATION SARL peut également fournir une copie des feuilles d'émargement. En cas de prise en charge partielle ou refus de prise en charge par l'OPCA, le Client sera facturé soit du solde, soit de la totalité du coût de la formation.
- Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures d'AS FORMATION SARL donnera lieu à l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 40,00 € conformément à l'article D441 – 5 du Code de commerce. Elles sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure.
- En cas de paiement effectué par un OPCA, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la part non prise en charge sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à AS FORMATION SARL au premier jour de la formation, AS FORMATION SARL se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.
- AS FORMATION SARL se réserve le droit :
  - ✓ d'exclure le bénéficiaire à la formation si le Client n'a pas transmis son bon de commande à AS FORMATION SARL avant le début de la formation.
  - ✓ d'exclure de toute formation présentielle, et ce à tout moment, tout bénéficiaire dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV.
  - ✓ de suspendre l'accès à un module de formation E-learning, tout bénéficiaire qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.
  - ✓ de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

### **04. ANNULATIONS / REMPLACEMENTS / REPORTS**

Formulées par écrit :

- L'annulation de formations présentielles est si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 14 à 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par AS FORMATION SARL de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le bénéficiaire se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation.
- Les annulations de formation E-learning, même comprenant un présentiel, font l'objet d'une indemnité correspondant au coût de l'inscription à ladite formation.
- Le dédit ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.
- Pour les formations présentielles, les remplacements de bénéficiaire sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.
- Pour les formations de E-learning, des remplacements de bénéficiaire sont admis à condition d'en informer AS FORMATION SARL sept jours à l'avance, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants. À défaut, une indemnité correspondant au coût de l'inscription à ladite formation sera due à AS FORMATION SARL.
- Si le nombre de bénéficiaire à une formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, AS FORMATION SARL se réserve le droit d'annuler cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue, et ne donnera pas lieu d'une facturation.

- AS FORMATION SARL se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique du stage initial si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

## 05. SUPPORTS PEDAGOGIQUES ET CERTIFICAT DE FORMATION

- Un mémento est remis en fin de formation.
- Les formations étant en individualisation afin que les explications soient adaptées aux besoins de chaque bénéficiaire, la prise de note est vivement conseillée (toutes les explications personnalisées ne seront pas forcément dans le mémento).
- Les exercices effectués par le bénéficiaire pourront être envoyés par email ou copiés sur la clé USB du bénéficiaire.
- La Fiche d'Evaluation du Bénéficiaire ou le Livret Individuel d'Acquisition de Compétences (LIAC).
- Un certificat de formation est remis à chaque participant en fin de formation.

## 06. QUALITE

Dans le cadre de notre démarche qualité et de notre certification NF service, nos formateurs, nos conseillers et notre service qualité restent à votre écoute tout au long de la formation et après la formation. Le point de vue de nos clients et le suivi régulier de nos services nous permettent de faire évoluer nos prestations. Aussi, nous proposons aux bénéficiaires de recueillir leurs impressions sur le déroulement de la formation dans le formulaire d'appréciation que nous leur remettons en fin de votre formation. Un suivi auprès du donneur d'ordre est également effectué par email ou par une rencontre quelques semaines après la formation. Dans tous les cas, vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions sur notre site internet dans la rubrique « @Nous contacter ». Tous les éléments que vous nous apporterez resteront confidentiels et ne seront utilisés que dans le but d'améliorer nos services.

## 07. E-LEARNING

- En cas de commande d'un produit « E-learning », les conditions spécifiques d'accès aux modules, ainsi que leurs caractéristiques sont détaillées aux « CONDITIONS PARTICULIÈRES E-LEARNING », qui font l'objet d'un document séparé, et annexé aux présentes, communiqué, dans leurs dernières versions, sur le site Internet d'AS FORMATION SARL.
- L'adhésion aux Conditions Particulières emporte adhésion aux présentes CGV.

## 08. RESPONSABILITÉ / INDÉMNITÉS

L'employeur – ou selon le cas le bénéficiaire – s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice d'AS FORMATION SARL. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré AS FORMATION SARL pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le bénéficiaire et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte que AS FORMATION SARL ne puisse être recherchée ou inquiétée.

- La responsabilité d'AS FORMATION SARL envers le Client est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client et est en tout état de cause limitée au montant payé par le Client au titre de la prestation fournie.
- En aucun cas, la responsabilité d'AS FORMATION SARL ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que pertes de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation.
- Dans tous les cas, la responsabilité d'AS FORMATION SARL est exclue en cas de force majeure.

## 09. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- Le Client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils d'AS FORMATION SARL que pour les fins stipulées à la commande.
- AS FORMATION SARL détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre de la commande, demeure sa propriété exclusive.
- Le Client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations d'AS FORMATION SARL ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite d'AS FORMATION SARL ou de ses ayants droit.
- Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

## 10. COMMUNICATION

- Le Client accepte d'être cité par AS FORMATION SARL comme Client de l'offre de services dans le cadre de son activité commerciale, aux frais d'AS FORMATION SARL.
- À cet effet et sous réserve du respect des dispositions de l'article 9 ci-dessus, AS FORMATION SARL peut mentionner le nom du Client, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe comme interne.

## 11. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

- Conformément à l'article 6 de la loi n° 78 – 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004 – 801 du 6 août 2004, AS FORMATION SARL met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des inscriptions. Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services d'AS FORMATION SARL. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification auprès de AS FORMATION SARL, via une demande en ligne ([info@as-formation.fr](mailto:info@as-formation.fr)) ou par courrier à : AS FORMATION SARL – 7 rue de la Fonderie – 67000 STRASBOURG – France, en indiquant vos nom, prénom et adresse.
- Nos adresses peuvent faire l'objet d'un échange, d'une cession ou d'une location à d'autres sociétés à des fins de prospection commerciale. Vous pouvez vous opposer à la transmission de ces données, selon les modalités ci-dessus.

## 12. CONTESTATION ET LITIGES

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal de Commerce de Strasbourg.

- AS FORMATION SARL – 7 rue de la Fonderie – 67000 STRASBOURG – France
- Tél. : 03.88.32.05.15 – Fax : 09.56.70.50.15
- E-mail : [info@as-formation.fr](mailto:info@as-formation.fr)
- Site : [www.as-formation.fr](http://www.as-formation.fr)